

Introduction

Raison d'être du *Cadre manitobain*

Le *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines* de la maternelle à la 8^e année (ci-après appelé *Cadre manitobain*) constitue la base de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation des sciences humaines au Manitoba. Le *Cadre manitobain*, qui décrit la structure, le contenu et les résultats d'apprentissage en sciences humaines, est la pierre angulaire de l'élaboration des documents de mise en œuvre, depuis la maternelle jusqu'à la 8^e année. Il vise à aider les administrateurs et les partenaires de l'éducation dans leur planification de la mise en œuvre initiale et dans la planification du perfectionnement professionnel.

Ce document donne une vue d'ensemble des renseignements généraux qui portent sur les sciences humaines, présente les buts et les principes directeurs qui guident l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation, et précise les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques de la maternelle à la 8^e année.

Contexte

Le *Cadre manitobain* est une adaptation du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines, M à 9, (2002)*, un projet qui réunit plusieurs autorités provinciales et territoriales sous la tutelle du *Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien**. Les adaptations reflètent les priorités du Manitoba dans le secteur de l'éducation et les besoins des élèves de cette province.

* En novembre 2002, le nom a été changé à *Protocole de collaboration de l'élaboration de base de l'Ouest et du Nord*.

Le *Cadre manitobain* est le fruit de la collaboration entre deux divisions d'Éducation et Jeunesse Manitoba : la Division des programmes scolaires et la Division du Bureau de l'éducation française. L'équipe d'élaboration du *Cadre manitobain* comprenait des enseignants provenant des programmes français, anglais et d'immersion française, des enseignants et des consultants autochtones, de même que des conseillers universitaires en histoire, en géographie et en éducation.

Le *Cadre manitobain* a été révisé par le Manitoba First Nation Educational Resource Centre et la Fédération des Métis du Manitoba. Il a été également examiné par une équipe consultative en matière de culture comprenant des représentants de communautés et de groupes ethnoculturels du Manitoba, et par le comité directeur des sciences humaines composé de représentants d'organisations scolaires du Manitoba.

Contenu

Le document renferme les éléments suivants :

- **Introduction** : L'introduction décrit la raison d'être, le contexte et le contenu du *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines*.
- **Aperçu** : Cette partie du document présente les grandes lignes de la vision, des buts et des principes directeurs pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation en sciences humaines.
- **Concept fondamental de la citoyenneté dans les sciences humaines** : Le concept fondamental de la citoyenneté est le point central de l'apprentissage en sciences humaines à tous les niveaux scolaires. Cette partie du document présente les différents aspects de la citoyenneté :

- Citoyenneté en sciences humaines;
- Raison d'être de l'éducation à la citoyenneté;
- Citoyenneté démocratique active au Canada;
- Citoyenneté canadienne : vision d'avenir;
- Citoyenneté dans un contexte mondial;
- Citoyenneté et environnement.
- **Résultats d'apprentissage généraux** : Les résultats d'apprentissage généraux sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques et ils fournissent un cadre conceptuel pour les sciences humaines. Six résultats d'apprentissage généraux ont été retenus pour tous les niveaux scolaires :
 - Identité, culture et communauté;
 - La Terre : lieux et personnes;
 - Liens historiques;
 - Interdépendance mondiale;
 - Pouvoir et autorité;
 - Économie et ressources.
- **Habilités en sciences humaines** : Les résultats d'apprentissage d'habiletés ont été regroupés en quatre catégories :
 - Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique;
 - Habiletés de traitement de l'information et des idées;
 - Habiletés de pensée critique et créative;
 - Habiletés de communication.
- **Structure et composantes du *Cadre manitobain*** : Cette partie du document présente les composantes sur lesquelles reposent le programme d'études de sciences humaines ainsi que la définition et l'organisation des résultats d'apprentissage.
- **Résultats d'apprentissage spécifiques** : Cette partie du document présente les résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque niveau scolaire de la maternelle à la 8^e année. Le contenu de chacun des niveaux est présenté dans l'ordre suivant : aperçu de l'année, aperçu des regroupements, résultats d'apprentissage d'habiletés et résultats d'apprentissage de connaissances et de valeurs (organisées en regroupements).
Les titres pour chaque niveau sont :
 - Maternelle : Vivre ensemble;
 - Première année : Relations et appartenance;
 - Deuxième année : Communautés du Canada;
 - Troisième année : Communautés du monde;
 - Quatrième année : Le Manitoba, le Canada, et le Nord : lieux et récits;
 - Cinquième année : Le Canada avant la Confédération : peuples et récits du territoire;
 - Sixième année : Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours);
 - Septième année : Sociétés et lieux du monde;
 - Huitième année : Histoire du monde : rencontre avec le passé.
- **Tableaux cumulatifs des habiletés** : Ces tableaux présentent un continuum des habiletés en sciences humaines de la maternelle à la 4^e année et de la 5^e à la 8^e année.
- **Glossaire** : Le glossaire permet de préciser la signification de certains mots ou expressions utilisés dans ce document.
- **Bibliographie** : La bibliographie présente la liste des ressources qui ont été utilisées tout au long du développement du *Cadre manitobain*.

Aperçu

Définition

Les sciences humaines étudient les relations que les êtres humains entretiennent entre eux ainsi qu'avec leur environnement. Au Manitoba, les sciences humaines se penchent plus particulièrement sur l'histoire et sur la géographie tout en intégrant certains éléments pertinents des autres sciences humaines. En étudiant le comportement des êtres humains dans leur milieu physique, social et culturel, les sciences humaines examinent le passé et le présent en vue d'orienter l'avenir. Les sciences humaines aident l'élève à acquérir les habiletés, les connaissances et les valeurs nécessaires pour devenir un citoyen capable de faire des choix démocratiques éclairés et de contribuer au bien-être de sa communauté à l'échelle locale, nationale et internationale.

Vision

Les sciences humaines se fondent sur les concepts de citoyenneté et d'identité, dans un contexte canadien et mondial. Soucieux de tenir compte des multiples voix qui ont façonné et qui continuent de façonner l'expérience canadienne, le *Cadre manitobain* tient compte des perspectives des peuples autochtones, des francophones et des divers groupes culturels.

Les sciences humaines amènent l'élève à participer au débat continu concernant la citoyenneté et l'identité au Canada et partout dans le monde. Elles l'incitent à devenir un citoyen et un membre actif de sa communauté ainsi qu'à faire des choix éclairés et éthiques face aux défis qui l'attendent dans une démocratie pluraliste.

Buts des sciences humaines

Les sciences humaines permettent à l'élève d'acquérir les habiletés, les connaissances et les valeurs requises pour comprendre le Canada et le monde dans lequel il vit. Elles ont pour but d'amener l'élève à devenir un citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques qui

contribuent à l'élaboration d'une société meilleure.

Au Manitoba, l'apprentissage en sciences humaines depuis la maternelle jusqu'au Secondaire 4 se répartit dans les catégories suivantes : *le Canada, le monde, l'environnement, la démocratie, les habiletés et compétences générales*.

Canada

En ce qui concerne **le Canada**, les sciences humaines permettent à l'élève :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du Canada;
- d'apprécier les réalisations des générations qui l'ont précédé et qui ont contribué à construire le Canada;
- de comprendre de façon critique les structures et les processus politiques au Canada, ainsi que les institutions de la société canadienne;
- de s'acquitter de ses responsabilités et de comprendre ses droits en tant que citoyen canadien;
- de comprendre et de respecter les principes de la démocratie canadienne, y compris la justice sociale, le fédéralisme, le bilinguisme et le pluralisme;
- d'analyser les enjeux d'intérêt public et de prendre à leur égard une position rationnelle et justifiable sur le plan moral;
- d'acquérir un sens d'appartenance à sa communauté et à la société canadienne;
- de respecter les perspectives des peuples autochtones, des francophones et des nombreux groupes culturels qui ont édifié le Canada d'hier et d'aujourd'hui.

Le monde

En ce qui concerne **le monde**, les sciences humaines permettent à l'élève :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du monde;
- de respecter les peuples et les cultures dans le monde en souscrivant aux principes des droits de la personne, de l'équité et de la dignité humaine;
- de se sensibiliser au reste du monde et d'acquérir un sens de la citoyenneté mondiale;
- de comprendre et d'apprécier de façon critique le rôle des organisations internationales;
- d'analyser des enjeux mondiaux et de prendre à leur égard une position rationnelle et justifiable sur le plan moral;
- de s'engager en faveur de la justice sociale et de la qualité de vie pour tous les peuples du monde;
- d'évaluer les questions d'intérêt national, compte tenu des intérêts d'autres pays et de l'ensemble de la planète.

L'environnement

En ce qui concerne **l'environnement**, les sciences humaines permettent à l'élève :

- d'apprendre la géographie et d'appliquer ses habiletés, ses connaissances et sa compréhension relativement à cette discipline;
- de reconnaître que la vie humaine ne peut se concevoir sans un environnement naturel durable;
- d'évaluer les répercussions de l'interaction entre les êtres humains et l'environnement;
- de proposer d'éventuelles solutions aux problèmes environnementaux;
- de vivre tout en respectant les principes d'une gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

La démocratie

En ce qui concerne **la démocratie**, les sciences humaines permettent à l'élève :

- de comprendre de façon critique l'histoire, la nature et les enjeux de la démocratie;
- d'évaluer des doctrines politiques autres que la démocratie, à l'heure actuelle et dans le passé;
- de comprendre l'histoire et les fondements de la démocratie parlementaire au Canada;
- de faire preuve d'engagement envers les idéaux et les principes démocratiques, y compris le respect des droits de la personne, les principes de justice sociale, d'équité et de liberté, la tolérance face à la dissidence et aux différences, et la volonté de défendre le bien public;
- de participer aux affaires publiques en respectant les principes démocratiques;
- de comprendre de façon critique le rôle des institutions de la société civile;
- de reconnaître que la démocratie passe par la négociation et que les problèmes politiques ou sociaux ne se règlent pas toujours simplement;
- de trouver des moyens d'apporter des améliorations à la démocratie et d'y donner suite;
- de participer, en tant que citoyen bien informé, aux débats qui sont propres à la démocratie au Canada et ailleurs dans le monde;
- de prendre position sur des questions de principe ou de conscience individuelle.

Les habiletés et les compétences générales

En ce qui concerne **les habiletés et les compétences** générales, les sciences humaines permettent à l'élève :

- de faire de la recherche dirigée, d'appliquer ses habiletés en recherche, de penser de façon critique et de prendre des décisions;
- de penser dans une perspective historique et géographique;
- de faire des analyses critiques suite à des recherches sur des questions sociales, notamment sur des sujets controversés;
- de collaborer efficacement avec les autres;
- de résoudre des problèmes et de régler des conflits de façon créative, éthique et non violente;
- de faire preuve d'ouverture face à de nouvelles idées et de réfléchir au-delà des idées préconçues;
- d'appliquer des habiletés efficaces de communication et de développer des compétences en littératie médiatique;
- d'utiliser et de gérer les technologies de l'information et de la communication.

Principes directeurs pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation en sciences humaines

Le processus d'apprentissage

L'apprentissage est un processus qui vise la construction du sens. Ce processus fait appel à l'interaction entre les connaissances antérieures de l'apprenant, sa motivation, ses objectifs et ses nouvelles expériences. Le processus d'apprentissage varie d'une personne à l'autre. Il est influencé par des facteurs personnels, sociaux et culturels. L'apprentissage est plus significatif lorsque les antécédents personnels sont reconnus et valorisés, lorsque l'on donne à l'apprenant l'occasion de réfléchir de façon critique à ses propres

points de vue et quand on l'encourage à élargir ses horizons en ayant des échanges éclairés et pertinents avec les autres.

L'apprentissage en sciences humaines

Les habiletés, les connaissances et les valeurs sont des aspects interdépendants de l'apprentissage qu'on vise à intégrer dans l'enseignement des sciences humaines. Pour que l'apprentissage des sciences humaines soit significatif, il faut pouvoir passer du général au particulier, savoir incorporer les connaissances générales de base et profiter des occasions d'approfondir certains sujets.

Les stratégies d'enseignement

L'apprentissage des sciences humaines est facilité par le recours à des stratégies d'enseignement faisant appel à différentes situations et à des regroupements souples. En planifiant un programme équilibré de situations d'apprentissage individuelles, de groupe ou dirigées par les enseignants, et en donnant à l'élève des outils factuels et conceptuels, les enseignants peuvent aider l'élève à atteindre, de différentes façons, les résultats d'apprentissage en sciences humaines. Un bon enseignement des sciences humaines nécessite le recours à des stratégies qui interpellent l'élève et favorisent les interactions. L'apprentissage coopératif, le travail avec des pairs, les entrevues, la pédagogie par projets, les débats structurés, les recherches initiées par les enseignants et par les élèves, les jeux de rôles et la participation à des cercles de partage sont toutes des stratégies qui rendent l'apprentissage plus significatif en encourageant la réflexion critique, le questionnement et la prise en compte de divers points de vue.

Les activités devraient permettre à l'élève de « vivre » les sciences humaines dans un milieu d'apprentissage faisant appel à des ressources et à des expériences diverses, telles que les études sur le terrain, les visites guidées et la participation à des activités culturelles. L'enseignement des sciences humaines est une occasion idéale d'intégrer la littérature et les arts et de se servir des technologies de l'information et de la communication. Les meilleures

pratiques en sciences humaines permettent à l'élève de participer activement aux processus démocratiques grâce à des activités telles que la recherche de consensus, la prise de décisions collectives, la gestion étudiante, les réunions en classe, l'apport des élèves aux sujets à l'étude et à la planification d'activités scolaires. Les sciences humaines devraient également comporter de réelles occasions de participer à des activités à domicile et au sein de la communauté.

Le rôle de l'enseignement en sciences humaines

L'enseignement des sciences humaines est un art qui s'accommode de différents types de styles et de méthodes. Compte tenu de la nature des sciences humaines, la présentation du contenu et le choix des méthodes d'enseignement seront influencés par les croyances et les convictions personnelles de l'enseignant. Il n'est pas toujours possible de demeurer entièrement neutre en salle de classe, mais les enseignants devraient être conscients des conséquences auxquelles ils s'exposent en présentant leurs propres croyances et points de vue comme des faits et non comme des opinions.

Les sciences humaines offrent de nombreuses possibilités de déceler et d'analyser le parti pris en procédant à l'analyse critique de divers points de vue. En amenant l'élève à vivre en classe un climat d'ouverture et d'équité, les enseignants établissent avec lui une culture d'apprentissage qui intègre les principes démocratiques et encourage la citoyenneté active. Enfin, les enseignants doivent être bien informés du contenu et des enjeux des sciences humaines et être disposés à guider l'élève dans le choix de sources d'information fiables.

L'approche de sujets controversés

Les sujets controversés et les questions qui portent sur les principes d'éthique, les croyances ou les valeurs font partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences humaines. Les enseignants ne devraient pas éviter de traiter de sujets pouvant porter à la controverse. Dans une société démocratique, il est normal que

l'on se trouve en présence de diverses croyances et valeurs, de désaccords et de dissensions. Par ailleurs, la discussion et l'analyse de questions éthiques ou existentielles contribuent à motiver l'élève et à rendre l'apprentissage plus significatif sur le plan personnel. Voici quelques recommandations qui peuvent servir de lignes directrices dans le cas de sujets controversés :

- aborder tous les sujets avec tact;
- définir le sujet de façon claire;
- établir un objectif de discussion clair;
- établir des paramètres pour les discussions;
- s'assurer que le sujet ne porte pas sur des enjeux personnels et qu'il ne vise pas un élève en particulier;
- protéger les intérêts de l'élève en lui demandant préalablement s'il se sent mal à l'aise si certains sujets sont abordés;
- faire preuve de souplesse en permettant à l'élève de choisir d'autres travaux pratiques;
- accepter qu'une question ne mène pas nécessairement à une seule « bonne réponse »;
- respecter la liberté d'expression de chacun;
- aider l'élève à faire la distinction entre une opinion éclairée et un préjugé;
- aider l'élève à chercher suffisamment d'information provenant de sources fiables pour soutenir les différents points de vue;
- prévoir suffisamment de temps pour présenter équitablement chaque perspective et réfléchir à son bien-fondé.

Les stratégies d'évaluation

L'évaluation des réalisations de l'élève est une importante composante de l'apprentissage. Dans le *Cadre manitobain*, les résultats d'apprentissage sont des comportements que l'on peut observer et mesurer. Tout comme pour l'enseignement, il est

important d'utiliser une large variété de stratégies tout au long du processus d'apprentissage. Ces stratégies incluent les portfolios, les entrevues, les recherches individuelles et collectives, les journaux, les jeux de rôles, les présentations orales, les tests, les projets dirigés, les listes de contrôle des observations de l'enseignant, les autoévaluations et les évaluations par les pairs. Une évaluation efficace devrait donner l'occasion à l'élève de synthétiser son apprentissage, de résoudre des problèmes et d'appliquer ce qu'il a appris dans des situations aussi réelles que possible.

Un des aspects importants du *Cadre manitobain* est l'acquisition de valeurs se rapportant à la citoyenneté démocratique active. Dans le cas des valeurs, il n'est pas toujours possible d'évaluer les résultats de la même façon que pour les connaissances et les habiletés. De plus, la citoyenneté démocratique active ne se limite pas à la salle de classe : pour les sciences humaines, certains résultats sont liés au comportement de l'élève en groupes ou dans des milieux en dehors de l'école. Les évaluations peuvent alors comprendre l'autoévaluation et l'autocritique par l'élève. L'évaluation de plusieurs résultats d'apprentissage en sciences humaines nécessite l'utilisation d'outils qui permettent une observation continue d'indicateurs de comportement chez l'élève.

Notes